

Observation n°355 du 16/04/2023

Cher Monsieur,

Il m'a semblé que depuis le premier projet, des changements ont eu lieu; en effet la zone du projet est devenue une ZNIEFF Type1, mais cela n'a pas été pris en compte dans le nouveau projet.

Or les outardes , qui sont une des raisons d'être de la ZNIEFF Type 1, sont réputées comme étant sensibles aux éoliennes .

Pourquoi cela n'a pas été pris en compte ?

En vous remerciant , veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs

Georges Elicce